

Comment éviter sa prolifération ?



Ce qu'il ne faut pas faire :

 **UTILISER DES PRODUITS CHIMIQUES** : l'arrêté du 8 juin 2009, interdit de traiter à moins de 5 mètres de tout point d'eau ainsi que dans l'eau ! Cette technique est donc à bannir.

 **FAUCHER ET BROUER** : Méthode fortement déconseillée car un seul petit bout de tige peut bouturer et recréer un herbier. Cela serait pire que de ne rien faire!

 **LA TRANSPORTER** : l'arrêté du 2 mai 2007 interdit sa commercialisation, son utilisation et son introduction dans le milieu naturel.



La Jussie
Ludwigia peploides

**NE PARTICIPEZ PAS A SA
PROPAGATION !**

Ne la cueillez pas !

Ne la fauchez pas !

Ne la transportez pas !

Ne l'implantez pas ailleurs !

Contact :

Guillaume KOCH
Technicien de rivière et Animateur NATURA 2000

Agglomération du Bocage Bressuirais
Service Développement Durable
27, bd du Colonel Aubry - BP 90184
79304 BRESSUIRE Cedex

Tel : 05 49 65 99 59 - 06 31 26 66 37
Mail : guillaume.koch@agglo2b.fr

**La Jussie, une menace
pour les milieux aquatiques...**

Contactez-nous :

Si vous pensez reconnaître un herbier de Jussie, prévenez l'Agglomération du Bocage Bressuirais

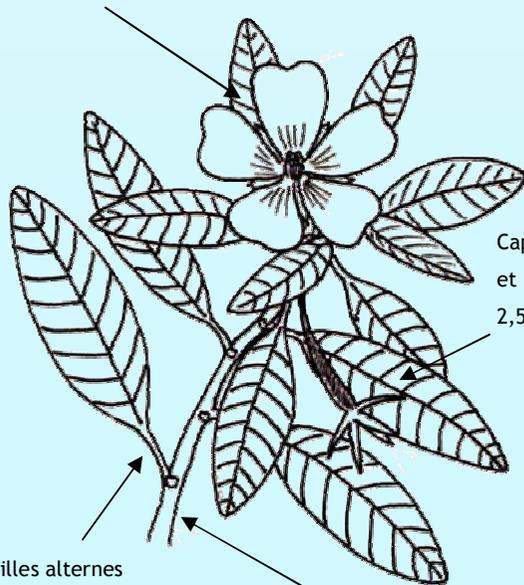
Historique

Importée en France comme plante d'ornement, la Jussie est originaire d'Amérique du Sud, et envahit aujourd'hui les milieux naturels humides et aquatiques.

Description

- Plante de la famille des onagracées,
- Tige florale droite pouvant s'élever de 20 cm à 1 m au dessus de la surface,
- Les pétales sont jaunes et brusquement rétrécis à leur base qui est teintée d'orange
- Les racines sont nombreuses et ancrées dans le sol, certaines sont aérifères, (elles sortent de l'eau).

Fleurs jaune vif de 3 à 4 cm de diamètre



Capsules rouges et noires de 1 à 2,5 cm de long

Feuilles alternes arrondies à long pétiole

Tiges généralement rougeâtres

Quel est son impact sur le milieu naturel ?

« Les invasions biologiques sont considérées au niveau international comme la deuxième cause de perte de la biodiversité, juste après la destruction des habitats. Les premières conséquences de la prolifération des espèces exotiques sont d'abord observables au niveau des écosystèmes. Les conséquences économiques deviennent importantes lorsque l'envahissement se généralise » . (Legrand 2002)

La prolifération de la Jussie dans les rivières, les canaux et les plans d'eau entraîne la formation d'un tapis végétal. Ce caractère envahissant est à l'origine de la modification des caractéristiques physico-chimiques des eaux. Le recouvrement de la surface des eaux par la Jussie engendre une diminution du pH et du taux d'oxygène dissous dans l'eau, néfaste au bon développement de la faune et de la flore.



Jussie en fleurs

Comment se propage-t-elle ?

Son caractère envahissant est essentiellement dû à sa rapidité de développement. En effet, en milieu favorable et selon les conditions climatiques, un herbier peut doubler de volume en moins de 15 jours.

On reconnaît les nouveaux herbiers par les premières tiges qui traçent à la surface de l'eau. Les feuilles sont alors petites et rondes puis les tiges deviennent aériennes avant de fleurir.



Jeunes tiges traçantes à la surface de l'eau

La reproduction végétative par bouturage est le principal mécanisme de multiplication et de propagation.

Les boutures sont en effet disséminées par l'eau en grand nombre et peuvent subsister à la surface de l'eau pendant un temps assez long, jusqu'à ce qu'elles s'installent ailleurs.